

« Batèu d'eici »
75, traverse Bovis
13016 Marseille

Bulletin d'inscription à la 15ème édition des « Manœuvres à voiles latines »
Week-end des **11 et 12 octobre 2025**
(report si mauvais temps, report les 25 et 26 octobre 2025)

Bulletin à remplir, signer et retourner à l'adresse ci-dessus, accompagné de votre règlement de **110 €**
dont 10€ correspondent à l'adhésion ponctuelle à l'association « **Batèu d'eici** »
(par chèque à l'ordre de « **Batèu d'eici** » ou virement bancaire RIB ci-dessous)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Téléphone portable : _____

Date de naissance : _____

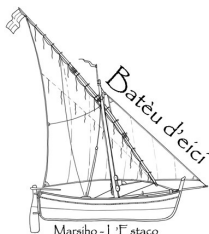
Personne à contacter en cas d'urgence : (nom, téléphone)

Je certifie :

- Etre apte médicalement et physiquement à pratiquer l'activité « voile traditionnelle ».
- Etre capable de plonger, puis de nager au moins 50m sans avoir pied.
- Avoir connaissance qu'un gilet de sécurité est à ma disposition pour être porté durant toute la navigation.
- Avoir pris connaissance du règlement du stage d'initiation aux Manœuvres à Voiles Latines au dos de ce document (page 2/2) :

Date et signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

RIB : « Batèu d'eici » - IBAN n° FR76 1027 8079 8800 0272 9090 190 - BIC n° CMCIFR2A -



« Batèu d'eici »
75, traverse Bovis
13016 Marseille

Règlement :

Inscription :

Une inscription est validée lorsque cette **fiche d'inscription** et le **règlement** ont été retournés et reçus à l'adresse suivante : **Batèu d'eici - 75, traverse Bovis - 13016 Marseille.**

Notez bien que les chèques ne seront encaissés qu'après le stage.

Conditions météorologiques :

Seuls les chefs de bord peuvent décider d'annuler les Manœuvres en cas de conditions météorologiques défavorables. Les participants sont prévenus le plus tôt possible de cette annulation. La décision est prise le jeudi précédant le week-end de la tenue des Manœuvres afin de s'assurer le maximum de fiabilité des prévisions météorologiques. Les chefs de bord décident également du nombre de bateaux engagés ainsi que de la zone de navigation en fonction de ces conditions.

Report

Si les conditions météorologiques ne sont pas favorables à la navigation « voile latine », le stage sera reporté. Si ces dates ne correspondaient pas à vos disponibilités, nous vous retournerions votre règlement.

Navigation et sécurité :

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire. Il est à la disposition de tout participant sur simple demande au chef de bord. Le port de chaussures fermées est fortement conseillé pour la pratique de la voile traditionnelle. Les bottes, les tongs et les chaussures à talons sont interdites. Nous vous conseillons également de vous munir de crème solaire, de lunettes de soleil, d'un coupe vent et de gants de voile si vous avez les mains un peu sensibles.

Décharge de responsabilité :

Chaque stagiaire participe de son plein gré à une initiation aux manœuvres à voiles latines à bord d'embarcations traditionnelles dûment assurées en responsabilité civile non professionnelle et décharge le chef de bord de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident.

Repas

Nous vous rappelons de prévoir un pique nique pour le samedi et le dimanche midi. Le repas du samedi soir n'est pas inclus dans votre inscription. En revanche, il est possible d'organiser avec ceux qui le souhaitent, un repas sur l'Estaque dans un des restaurants (consommation et repas à la charge de chacun).

Effets personnels :

Les organisateurs et les patrons déclinent toute responsabilité quant au vol ou à la détérioration des effets personnels de chacun à bord des bateaux ou à terre durant le stage.

Impossibilité de participation :

En cas d'impossibilité, le participant est tenu de prévenir l'organisateur au moins 72h à l'avance afin que sa place soit pourvue. Le montant de sa participation lui sera alors rendu. Passé ce délai, le chèque de participation sera encaissé.

Date et signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :